



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2017 A 18 H 30

Le treize février deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Serge LINON, Charles LONJOU, Violette MARCHADIER, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etaient absentes excusées : Cristel MARTINEZ, Aline JACQUET.

Etait absente excusée et a donné procuration : Mme Cristel MARTINEZ a donné procuration à Paul PINSARD.

Madame Karine BACH est désignée secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire propose :

* l'approbation du dernier conseil municipal du 30/01/2017, aucune observation n'est faite donc le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Aucune décision du Maire prise par délégation depuis la dernière séance.

ORDRE DU JOUR :

1 – Plan de financement : rénovation du gymnase de LALBENQUE : extension des vestiaires et des locaux de rangement

Suite à la proposition de rénovation du Gymnase discutée lors de la commission municipale du 30/01/2017, je vous propose un montant prévisionnel de travaux et honoraires de 180 000 € HT, soit 216 000 € TTC.

Ces travaux comprennent :

- Les vestiaires /douches, sanitaires
- Locaux complémentaires pour association
- Terrassements complémentaires aux abords du gymnase.

Je vous propose le plan de financement suivant :

- **DETR 2017 (30%) : 54 000 €**
- **DEPARTEMENT (25% FAST) : 45 000 €**
- **LEADER (15%) : 27 000 €**
- **Total du financement extérieur prévisionnel : 126 000 €**
- **Fonds libres et/ou emprunts : 90 000 €**
- **Total des travaux : 216 000 € TTC.**

Après examen et délibération, l'assemblée décide à la majorité avec deux abstentions, celle de Sébastien NODARI et celle de Patricia CHATELIN de valider le plan de financement proposé, et d'autoriser le Maire à solliciter les financements nécessaires auprès des financeurs proposés.

2 – Examen du terrain contigu au lotissement du Pech Fourcat pour une future utilisation

La commune possède une surface foncière en zone U du PLU située en section BV au bout du lotissement du Pech Fourcat.

Cette surface foncière est aujourd'hui découpée en 4 articles :

Parcelle 270 : 5894 m²,

Parcelle : 272 : 2 670 m²,

Parcelle 14 : 1 640 m²

Parcelle 15 : 780 m².

Je propose une réflexion sur le choix à faire de cette surface foncière.

Plusieurs propositions sont envisageables :

- soit la vente en l'état des terrains,
- soit la création d'une opération de lotissement avec la viabilisation de 4 à 5 lots,
- soit on construit du locatif.

Afin de faciliter la décision à prendre à un tout prochain conseil, je vous propose de demander une étude à un géomètre pour établir un plan topographique de la zone et une étude de faisabilité. Accord à l'unanimité.

3 – Convention avec le CDGFPT46 pour le service « Internet »

Je vous propose de renouveler le partenariat avec le CDGFPT46 pour le service Internet mutualisé. Les missions actuelles souscrites par la collectivité dans le cadre de la convention service Internet comprennent le module Internet et le module Dématérialisation.

A titre de rappel, le montant de la convention est de 743 € pour 2016.

Monsieur Pariat, responsable de la commission communication a travaillé avec le CDG46 sur le projet d'une nouvelle version du site.

Cette nouvelle version induit un coût supplémentaire de 1400 € la première année ou un lissage de cette somme sur 4 ans.

Il est possible d'obtenir une subvention au titre du FIPHFP dans le cadre de la mise en accessibilité de ce site.

Au vu de ces éléments et après délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le renouvellement du partenariat avec le CDGFPT46 à compter du 01/01/2017 pour le service Internet avec la nouvelle version et autorise le Maire à signer la convention correspondante et solliciter le financement du FIPHFP.

4 - Création d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Suite à la délibération du 14/12/2015 concernant le transfert de la compétence infrastructures de recharge pour les véhicules électriques « IRVE » à la Fédération Départementale d'Energies du Lot ; Monsieur Paul PINSARD a avancé le dossier avec le technicien de la FDEL pour le choix de bornes et le lieu d'implantation des futures bornes de recharge est en cours de validation.

A ce stade, la Fédération d'énergies du Lot nous propose de prendre une délibération pour la création de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

Je vous propose la création et l'achat de 2 bornes de recharge, soit une prise en charge de la commune à hauteur de 5 500 € pour la partie investissement et une cotisation annuelle de 1200 €/an pour les frais de maintenance et logiciel.

Après avoir entendu l'exposé, l'assemblée décide à l'unanimité de créer une infrastructure de recharge pour véhicules électriques avec la mise en place de 2 bornes rapides pour une prise en charge de 5 500 €.

5 – Questions diverses

- **Pour information** : je vous indique que la délibération d'arrêt du SCOT de Cahors et Sud du Lot est en cours d'affichage en mairie.
- **Patricia CHATELIN** : rend compte des observations émises par l'association « les amis de Paillas » qui œuvre à la réfection du mur du cimetière de l'église de Paillas. Certains représentants de l'association ont été reçus par le Maire le 7/12/2016 avec plusieurs demandes ou interrogations (La taille des haies de laurier, le devenir de l'église de Paillas, l'enfouissement des réseaux aux abords de l'église, la limitation de vitesse de circulation dans le hameau et l'entretien de la voirie communale). Ces chantiers seront mis en œuvre prochainement.
- **Karine BACH** : souhaite faire un point sur le travail de la commission bio et produits locaux au sein de la cantine scolaire. L'introduction de ces produits se passe bien, cela représente 11 % des dépenses alimentaires sur 2016. La commission a le projet d'introduire à titre expérimental, un menu végétarien afin de faire découvrir aux enfants que l'on peut se nourrir autrement mais tout en maintenant un menu équilibré. Cette proposition pourra être mise en place après information transmise aux parents.
- **Sébastien NODARI** : sollicite des explications sur l'octroi de certains permis de construire en zone A et zone N, Monsieur POUGET lui fournit les informations nécessaires.
- **Daniel PASQUIER** : souhaite que les abords de l'atelier municipal puissent être traités dans les meilleurs délais afin d'améliorer le visuel du site. L'aménagement de ces abords doit être proposé au prochain budget.
- Il souhaiterait également que l'on déplace le défibrillateur. Cette proposition va être étudiée.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 40.

A LALBENQUE, le 14 février 2017

Le MAIRE

J.POUGET.